

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 20 MAI 2014**

Le 20 Mai 2014, les copropriétaires du Clos du Midi se sont réunis en Assemblée générale à l'école des Quatre Coins sur convocation distribuée par le bureau de l'AFUL.

Ouverture de la séance à 20H45 : 53 présents et représentés

La présidente de séance est Mme GIEREK, la secrétaire est Mme CASSAN-SIMONNET, et les scrutateurs sont Mr GOUACHI et Mme OHEIX

Nota : Mme OHEIX ayant déménagé, elle ne pourra pas signer ce PV d'AG

Les comptes seront certifiés par Mme DARIHEL pour l'année 2014.

1/RAPPORT D'ACTIVITES :

- Pour l'activité 2013, le bureau était composé de :

Président : Mr PEKNY

Vice-Président : Mr FERREY

Trésorière : Mme ESPIC

Vice trésorière : Mme THURET

Suivi des travaux : Mr DELOBEL, Mr LEBRET et Mr GAUDAIRE

- 4 changements de propriétaires cette année, bienvenue aux nouveaux arrivants.

N'hésitez pas à consulter le site Internet pour trouver des informations :

<http://aful.leclosdumidi.fr/>

- Les travaux votés en 2013 sont seulement en cours : jardinières et quelques points d'enrobé rouge
- Elagage des arbres des parties communes réalisé
- Les membres du bureau se sont réunis six fois
- Création et lancement de « la lettre du Clos du Midi » distribué dans les boîtes aux lettres. Le projet est de le faire trois fois par an

- L'AFUL a rencontré le maire de Bures sur Yvette et différents projets ont été abordés : Réfection de l'avenue de Guyenne avec un revêtement qui diminue le bruit et passage piéton en sortie des placettes. Le rond-point n'a pas été réalisé faute de budget. Sa budgétisation est en cours.

Caméra au niveau de l'école des 4 coins et du square toujours en projet.

- Arrivée de la fibre optique (opérateur orange uniquement) :

Le raccord coûte 150€ mais les frais de résiliation avec l'ancien opérateur sont remboursés.

Les autres opérateurs ne veulent pas faire le raccordement.

- Concernant la poubelle à verre il y a toujours un problème de puce électronique. Le SIOM a donc rajouté un ancien container à côté. Le sujet sera de nouveau abordé avec le Maire.

2/RAPPELS :

Sur le site de l'AFUL vous trouverez de nombreuses informations mais il est important de rappeler que :

- Le stationnement sur les placettes est toléré et il est toujours conseillé de faire garer nos invités dans la rue adjacente ou de leur laisser notre propre emplacement. Il est important de faire preuve de civisme et de ne pas obstruer les entrées afin que les véhicules de secours puissent accéder à toute maison. En ce sens il est recommandé en cas de départ en vacances de laisser ses clés à un voisin présent.

- Le ramassage des ordures est le suivant:

Ordures ménagères lundi et jeudi matin

Plastiques dans les poubelles jaunes le vendredi matin

Verres dans le container près de l'école des Quatre Coins ou à coté gare de bus de carrefour

Sacs de déchets verts le mardi matin

Encombrants sur les dalles une fois par mois le mardi matin selon le calendrier municipal

Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties la veille au plus tôt la veille au soir du ramassage et être rentrées au plus tard le jour même du ramassage

- L'entretien des jardinières (intérieur) est à la charge des propriétaires limitrophes (attention aux plantes avec des grosses racines qui peuvent endommager les jardinières !). Si une jardinière (structure) est abîmée prévenir le bureau de l'AFUL.
- L'entretien extérieur des habitations tel que le ravalement de façade ainsi que la peinture des volets et des fenêtres est à faire régulièrement. Il faut que notre résidence soit bien entretenue afin de préserver l'attrait des nouveaux acheteurs (et donc le bon prix de vente de nos maisons) !

Attention : les modifications de l'aspect extérieur des façades ne sont pas permises. Tout projet doit au préalable être soumis au bureau de l'AFUL pour demande d'accord.

- Le nettoyage du regard d'eaux usées et pluviales accolé à votre maison est à votre charge. Par contre celui de la placette doit être effectué par EAV.

En cas de problème prévenir AEV Coordonnées ?.....

Prévenir également un membre du bureau de l'AFUL.

- Le stockage du sel de déneigement, il est prévu d'inscrire sur le site Internet les coordonnées des personnes du bureau qui le stockent
- Il est important de faire preuve de civisme concernant le bruit (travaux, aboiements de chien, ...). Il en va de même pour tout ce qui est tondeuse, taille haie, ... Les interdictions sont précisés par la municipalité :

En semaine : interdiction avant 7h et après 20H

Le samedi : interdiction avant 9h, entre 13h et 15h, et après 20h

Dimanche et jours fériés : interdiction avant 9h, après 12h.

Il est également rappelé de faire attention pendant les soirées festives. Les maisons étant très proches les unes des autres, les bruits malheureusement restent et sont même amplifiés. Pensez à vos voisins, attention donc au niveau sonore (hurlement, basses, ...).

3/RAPPORT FINANCIER :

Cette année, il n'y a eu aucun problème de recouvrement des cotisations.

Budget fonctionnement prévu: 7800€ Budget effectif : 7812,17€

Budget Gros Travaux : en cours

Vote du quitus financier fonctionnement :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité (53)

Vote concernant les gros travaux :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité (53)

4/VOTE D'UNE ENVELOPPE DE 6500€ pour poursuite des travaux de réfection-entretien des placettes

Les travaux en cours sur les placettes sont à terminer et d'autres apparaissent nécessaires.

Le bureau propose donc de voter pour une enveloppe de 6500€ (soit 75,60€ par maison)

Vote d'une enveloppe de 6500€ :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité (53)

5/ VOTE POUR POLONGATION DE CONTRAT PRESTATAIRE D4ESPACES VERTS

Le bureau propose de prolonger de 2 ans le contrat avec le prestataire actuel de l'entretien espaces verts.

Vote pour la prolongation du contrat prestataire espace verts :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité (53)

6/BUDGET PREVISIONNEL :

Le Bureau propose de maintenir la cotisation à 170€ par maison réparti comme suit : 90€ de fonctionnement et 80€ de gros travaux

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité (53)

7/SUJETS SUPPLEMENTAIRES

- Les chats urinent régulièrement sur les portes des maisons, comment résoudre ce problème : Mettre une bouteille de vinaigre blanc
- Plusieurs cambriolages ont eu lieu en 2013 et 2014. La mairie à lancer le programme « Participation citoyenne »
- Les lampadaires des placettes qui s'éteignent à 1h30 du matin. Ceci est dû au raccordement au circuit électrique de la ville qui lui-même se coupe à 1h30. Le sujet sera regardé par les membres du bureau.
- La mise à jour du cahier des charges n'a pas avancé. Le projet est toujours en cours.

8/ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Thérèse ESPIC et Michel GAUDAIRE ne se représentent pas. Le bureau les remercie pour toutes ces années passées au bureau de l'AFUL

Se présente :

Mme THURET, Mme FERRERA LOPES, Mr DELOBEL, Mr LEBRET, Mr FERREY, Mr PEKNY

Vote Membres du Bureau :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : (53)

9/QUESTIONS DIVERSES :

- Fête du Clos du Midi : Il est proposé d'essayer de planifier la fête de façon annuelle : dernier WE du mois d'Août ou le premier de Septembre 2014. Reste à définir.
- Proposition du bureau de recaler l'Assemblée Générale fin Novembre début Décembre. Ceci est plus facile pour l'arrêt des comptes et la gestion de l'exercice. Toutes les personnes présentes sont favorables.

Clôture de l'assemblée générale par un pot à 22h45

Signatures :

Mme GIEREK

Mme CASSAN

Mr GOUACHI